

Madame,

Le muséum départemental du Var est dépositaire d'une mâchoire de cachalot récupérée par Franck Dhermain du Réseau National Échouage depuis le 28/04/2016. L'animal s'est échoué sur la plage de Pampelone à Ramatuelle le 05/04/2016.

Après avoir contacté un taxidermiste, il est apparu que la quantité de produit nécessaire pour traiter le spécimen n'était pas possible en raison du plan vigipirate. Il nous a été conseillé de l'enfouir durant trois années pour laisser les micros organismes le nettoyer.

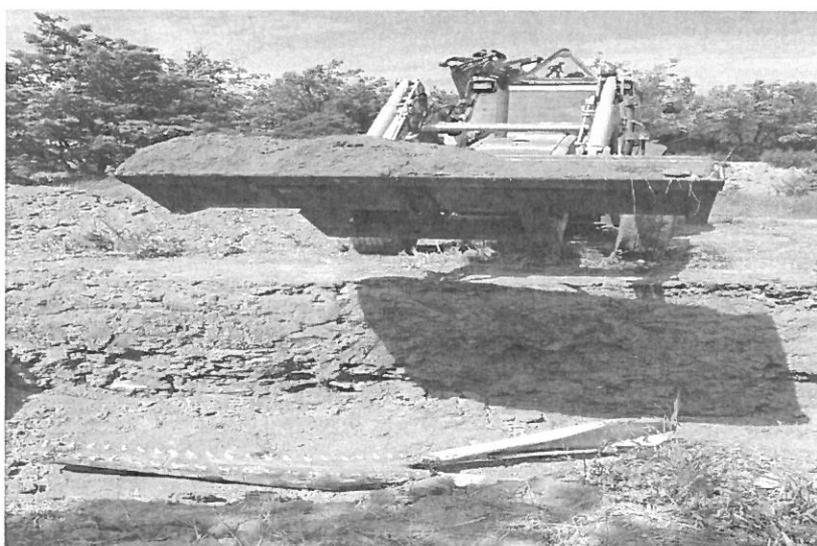
Ce qui a été fait le 28/04/2016 près de St Maximin sur les abords de la DN7 sous environ 2 mètres de terre.

L'objet devra donc être déterré courant avril 2019 puis désinfecté et rincé pour ensuite être déposé aux réserves du muséum départemental du Var à des fins pédagogiques.

Monsieur Raynald Jaubert, inspecteur de l'environnement à l'ONCFS nous a alerté sur l'importance de faire les démarches auprès de la DREAL afin d'obtenir les documents administratifs permettant de cadrer l'origine et permettre la présentation de ce spécimen dans les collections du muséum.

Le départ consécutif au mois de mai 2018 du conservateur (François DUSOULIER) et de son adjoint en charge du dossier (Ludovic CHARRIER) nous a laissé dans une situation un peu floue, moi même n'étant pas rompu à ce genre de démarche. Notre nouvelle conservatrice (Rebecca BILON) étant arrivée le 10/09/2018.

Souhaitant nous mettre en règle, vous trouverez en pièce jointe la demande de dérogation pour l'exposition de spécimens d'animaux morts d'espèces protégées (cerfa 11628\*02).





Bien cordialement

Samy GRONDIN

Régie des collections et suivi du bâtiment

04 83 95 44 25 \_ 06 27 41 46 96 \_ [sgrondin@var.fr](mailto:sgrondin@var.fr)